

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée

Rapport 2011

Lettres et sciences humaines

ENS

ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

ITALIEN

Écrit

Toutes séries

Commentaire d'un texte

Sur les 102 candidats ayant choisi cette épreuve cette année, ceux qui n'ont pas fait de commentaire sont relativement peu nombreux (4) ; en revanche, le nombre de bons, voire d'excellents commentaires a considérablement augmenté. Il est vrai que le texte choisi par le jury était de nature à rassurer les candidats. Le grand succès, y compris scolaire, de *Lessico familiare (Les mots de la tribu)* a fait de Natalia Ginzburg l'un des auteurs italiens contemporains les mieux connus du public français. L'extrait choisi n'était pas tiré d'un roman, mais de l'un des nombreux textes, à mi-chemin entre l'essai et la prose autobiographique, que N. Ginzburg a publiés dans la presse quotidienne dans les années 1960 et 1970. On y retrouve néanmoins plusieurs caractères typiques de l'œuvre de cet auteur : une prédilection thématique pour la vie quotidienne, et notamment familiale ; une présence discrète, mais essentielle, de l'ironie ; la simplicité trompeuse, voire la candeur retorse de l'écriture.

Peu de candidats, à vrai dire, se sont laissés tromper par la simplicité du texte, dont la syntaxe et le lexique ne comportaient en effet aucune difficulté de compréhension. Si un candidat a estimé que « non c'era molto da dire sugli aspetti formali », la plupart des autres se sont penchés avec profit sur la forme de l'extrait, et nombreux sont ceux qui ont su l'analyser avec une grande finesse. Le caractère « immobile » du texte, qui se nourrit des pensées d'un personnage empêché d'agir, a été souvent souligné – parfois avec des jolies formules, comme « scrittura dell'inerzia ». L'étude de la focalisation narrative et des structures temporelles du récit a donné lieu à des remarques très intéressantes. L'importance du discours indirect libre a été relevée par plusieurs commentaires, et a inspiré des rapprochements très pertinents avec d'autres auteurs (G. Flaubert, N. Sarraute). Quant aux descriptions, à la fois minutieuses et distancées, qui ponctuent le texte, la notion de « straniamento » – ainsi que la référence à L. Tolstoï, l'un des modèles avérés de notre auteur – ont permis à certains candidats de les caractériser de manière efficace et d'en décrire brillamment les effets.

La prise en compte de ces aspects formels était indispensable pour une appréciation équilibrée des enjeux éthiques et historiques du texte. C'est sur ces derniers que la plupart des candidats ont choisi de centrer leur problématique, et cela était parfaitement légitime, mais trop de commentaires étaient entachés d'un schématisme que la complexité et la richesse du texte n'autorisaient point. Loin d'être purement autobiographique, le récit de N. Ginzburg aspire à une certaine universalité, comme le montre clairement l'absence de noms propres et l'emploi d'expressions aussi générales que possibles (« la vecchia madre », « i suoi figli », « i figli dei suoi figli », « questi nuovi bambini »). D'autre part, la date même du texte (1969) rappelle que le « conflitto generazionale » qui y est évoqué se situe dans un contexte historique bien précis : celui des profondes transformations qui affectent la société italienne, et plus largement européenne, au tournant des années 1970. La plupart des candidats ont montré qu'ils connaissaient bien ce contexte historique, en évoquant tour à tour « il miracolo economico » et « l'avvento della società dei consumi », l'« emancipazione femminile » et la « crisi dell'autorità ». Certains ont également proposé des comparaisons intéressantes avec la manière dont d'autres auteurs italiens, par exemple I. Calvino et P. P. Pasolini, représentent ou réfléchissent sur ces mêmes phénomènes.

Dans certains cas, cependant, la connaissance du contexte historique ou les convictions morales du commentateur ont fini par prendre le pas sur la logique propre du texte. Si le conflit entre générations y est évidemment central, rien n'autorise à voir dans le personnage de la mère une incarnation de la « morale borghese » et « cattolica », voire de l'« autoritarismo fascista » (!). Et c'est méconnaître la nature du texte que d'y voir une « critica » ou une « denuncia » de l'« educazione lassista » impartie par les nouvelles générations à leurs enfants – ou au contraire de la « rigidità » arbitraire de l'éducation à l'ancienne. Si le texte souligne en effet certaines contradictions de la liberté moderne, c'est sans jamais quitter le point de vue d'un personnage – la « vieille mère » – qui est lui-même profondément contradictoire. Loin de signifier une allégeance à l'idéologie de l'ordre ou de la soumission féminine, la passion pour les « lavori di casa » n'est chez elle qu'une lubie sénile et un peu ridicule ; par ailleurs, dans sa jeunesse « pigra e disordinata », elle détestait ce même « caffelatte » dont elle regrette la disparition du petit-déjeuner de ses petits-enfants. C'est donc très pertinemment que certaines des meilleures copies affirment que ce texte illustre non seulement l'irruption d'une nouvelle mentalité au sein de la famille mais aussi le fonctionnement « ciclico » des rôles familiaux. D'ailleurs, comme le remarquent finement plusieurs candidats, le regret pour le rituel matinal disparu est inséparable chez la « vieille mère » d'une nostalgie déchirante pour le « tempo remoto e felicissimo » de sa propre jeunesse, pour un rapport direct à la beauté du monde (« il primo sole del mattino ») qui semble à jamais perdu. Ce fond de tristesse a été relevé par nombre de commentaires ; il n'autorise cependant pas à qualifier le texte de « drammatico » ou « tragico », et encore moins à y percevoir de l'« amarezza » ou du « risentimento ». En effet, la douleur de la vie et la violence des conflits y sont constamment tenus à

distance par l'ironie (manifeste par exemple dans l'emploi des hyperboles et des répétitions), une ironie « a doppia direzione », remarque un candidat, qui prend pour cible aussi bien la liberté chaotique des jeunes parents que le « freddo fuoco » de la grand-mère empêchée de s'adonner à son ménage rituel.

C'est ce dosage subtil d'humour et de pathos, d'autobiographie familiale et d'histoire sociale que les meilleures copies ont su mettre en valeur, en faisant preuve, dans plusieurs cas, d'une maîtrise remarquable de la langue italienne. Il faut en effet rappeler que le commentaire est avant tout une épreuve de langue, et, si le nombre de copies où la mauvaise qualité de l'italien empêchait d'apprécier les qualités du commentaire a un peu baissé par rapport à l'année dernière, le jury recommande aux candidats de soigner leur préparation grammaticale et de faire un bon usage du dictionnaire qui est laissé à leur disposition.

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

LES TRAVAUX MENAGERS

Ne pouvant pas dormir, la vieille mère a l'habitude de se lever quand il fait encore sombre, de descendre à la cuisine et de se faire un café. Ensuite, elle s'assied sur le divan dans la salle à manger, elle reste là, à fumer, et attend que le jour se lève.

Elle aimerait se mettre aux travaux ménagers : balayer les escaliers, laver les sols, laver portes et fenêtres. Elle ne le peut pas, car tout le monde dort encore ; et ces actions auxquelles elle pense et qu'elle n'accomplit pas l'embrasent d'un feu glacé. Jeune, elle était désordonnée et paresseuse ; en vieillissant, elle a été atteinte par la manie de l'ordre et par une sorte d'amour torve pour les travaux ménagers ; et ses enfants, ses belles-filles et ses amis ont l'habitude de la blâmer pour cette passion, ils la définissent comme un signe sordide et déplorable de vieillesse et de dessèchement. Les travaux ménagers sont chez elle, disent-ils, un alibi pour ne pas faire d'autres choses plus nobles : lire, s'intéresser à la politique, se cultiver. La vieille mère n'a jamais rien compris à la politique ; elle n'a plus que trois ou quatre idées en tête, dures comme pierre et obstinées, qu'elle cultive tout en fumant sur le divan ou lorsqu'elle s'adonne furieusement à ses travaux ménagers.

D'habitude, vers six heures et demie se réveillent les enfants, ceux de ses propres enfants, venus pour passer avec elle les mois d'été. La vieille dame ne quitte pas son divan ; elle est là, postée à l'affût, tel un vautour, les serres posées sur un rocher. Elle fume, cultive ses quatre idées et regarde par delà les vitres les oliviers et les vignes immergés dans la brume de l'aube.

En un temps lointain et bienheureux, la mère, alors jeune et encore épargnée par les malheurs, mettait debout ses enfants tout juste réveillés, les lavait, leur donnait leur café au lait et les conduisait dehors. Sa propre mère lui avait appris que tout cela était essentiel. Elle se souvient, comme on l'a dit, avoir été très désordonnée et paresseuse ; il y avait toutefois dans son désordre une idée inébranlable : que les enfants, à peine étaient-ils éveillés, devaient être debout, savonnés vigoureusement, aspergés de talc et conduits, après leur café au lait, dans la fraîcheur du premier soleil matinal.

Aujourd'hui elle voudrait faire la même chose avec les enfants de ses enfants : mais une opération aussi simple, telle que mettre debout et laver ces nouveaux enfants, ne lui est pas consentie. Ces nouveaux enfants ont dans leur chambre des biscuits et des petits journaux illustrés ; ils se lèveront plus tard, quand cela leur plaira ; ils déambuleront dans la maison vêtus de leur pyjama en éponge, répandront leurs petits journaux et leurs biscuits sur leurs parents encore plongés dans le sommeil

D'après Natalia Ginzburg, *I lavori di casa* (1969)

Cette année, le jury a proposé un thème aux abords difficiles, mais volontairement très court, afin de donner largement aux candidats le temps de la lecture et de la réflexion. Le texte était tiré d'un classique de la littérature française du XXe siècle, *Le Rivage des Syrtes* de Julien Gracq, dont l'écriture est célèbre par sa rigueur et sa préciosité. Le caractère extrêmement recherché de cette langue a, en effet, de quoi désarçonner le lecteur qui ne serait pas familier du style de Gracq. Mais une lecture attentive et précise de ce texte devait permettre au candidat de réaliser bien vite qu'il ne contenait que de rares, et tout à fait classiques, difficultés grammaticales. Il ne posait pas non plus de réel problème lexical, dans la mesure où il ne présentait pas de termes techniques ni rares, mais plutôt une série de mots et de formules dont la traduction ne pouvait pas être immédiate. Ce thème exigeait avant tout une attention particulière au texte français et sa compréhension précise, suivies d'un travail de traduction rigoureux et fidèle.

Parmi les 23 copies qu'il a corrigées, le jury a pu en apprécier certaines – le quart, environ – parfois très bonnes, parfois excellentes, qui témoignaient d'un réel effort, littéraire autant que linguistique, que les candidats avaient déployé pour analyser correctement le texte et le rendre élégamment en italien. Il a récompensé cet effort par des notes très élevées, allant jusqu'à 20/20. La moitié des copies a reçu des notes s'échelonnant de manière régulière entre 9/20 et 15/20. Le jury a, en revanche, sanctionné par des notes très basses, allant jusqu'à 0,5/20, le dernier quart de copies où le texte français n'était pas compris ni respecté et où la langue italienne révélait de grosses lacunes lexicales et manquait surtout de rigueur grammaticale et syntaxique.

Les difficultés grammaticales de ce texte étaient, on l'a dit, en nombre réduit et presque entièrement concentrées dans une seule phrase, la première : il fallait, d'une part, que le candidat traduise correctement le « on » français par la tournure impersonnelle « si », en appliquant toutes les règles d'accord, et que, d'autre part, il veille ensuite à mettre un subjonctif, en italien, dans la proposition interrogative indirecte (« combien...cette guerre... tenait »). Il s'agissait donc de deux difficultés tout à fait classiques, que les candidats ont certainement rencontrées à maintes reprises au cours de leur préparation. Or, le jury a déploré, pour cette phrase en particulier, de nombreuses traductions qui révélaient la méconnaissance des règles les plus élémentaires de la grammaire italienne : « Quando si leggeva i poeti di Orsenna, si era sorpreso ? vedere quanto questa guerra *abortata* (...) teneva », « si era colpito ? vedere quanto questa guerra non finita (...) aveva *in loro testi* » etc.

Par ailleurs, en ce qui concerne le lexique, certains candidats ont finement analysé le sens des mots et l'ont correctement – et parfois brillamment – rendu en italien, mais d'autres, trop nombreux, ont proposé des traductions imprécises, voire tout à fait incorrectes. À titre d'exemple, l'expression « envolées lyriques », qui, bien que courante et facile à comprendre, n'était pas, pour autant, évidente à traduire, a été très bien rendue en italien par « slanci lirici ». Mais elle a aussi été traduite par des formules aussi imprécises et éloignées du sens original que « dichiarazioni liriche », « discorsi lirici », ou « movimenti lirici », ou, pire encore, par des barbarismes aussi graves que « involate liriche ». Enfin, le jury souhaiterait que les candidats soient conscients que tout mot commun laissé en français dans la copie italienne est compté comme une omission : seuls les noms propres de lieux et de personnages méconnus peuvent être laissés en français. En l'occurrence, le jury n'exigeait pas de traduction pour « Syrtes », « Orsenna » ou « Farghestan » ; en revanche, il n'a pas accepté que les candidats ne traduisent pas des termes tels que « Seigneurie », ou encore « Chancellerie ».

En conclusion, le jury attend des candidats et futurs candidats à l'épreuve de thème au concours d'entrée à l'ENS de Lyon, qu'ils fassent preuve, avant tout, d'une approche réfléchie et attentive des textes, mais aussi d'une connaissance solide des bases de la grammaire italienne, ainsi que d'une sensibilité lexicale suffisante pour éviter les imprécisions trop fréquentes et pour ne pas courir le risque de commettre des barbarismes.

Traduction proposée

Alla lettura dei poeti d'Orsenna, si rimaneva colpiti nel vedere quanto questa guerra abortita, tutto sommato estremamente banale, e in cui nessun episodio pittoresco sembrava tale da mettere in moto la fantasia, occupasse nei loro scritti un posto sproporzionato rispetto a quello riservato nei manuali di storia. E colpiva, forse maggiormente dell'ostinazione che dimostravano tirandola in ballo nei loro slanci lirici, l'eccessiva libertà che qui si prendevano accrescendo smisuratamente i fatti noti, accumulando aggiunte su aggiunte gigantesche di episodi a questa guerra di terz'ordine, come se vi avessero trovato, per il loro genio, una fonte di ringiovanimento inesauribile. D'altronde a questi sapienti poeti rispondeva l'eco possente delle tradizioni popolari: gli eruditi avevano potuto stilare un catalogo assai imponente dei soli racconti del folklore relativi al Farghestan. Rianimati con finezza nei versi dei poeti, era significativo notare come persino la lingua morta degli atti ufficiali di ogni giorno facesse del suo meglio per conservare, da parte sua, intatte le ceneri di quel cadavere storico; tanto è vero che alla Signoria non era mai stato consentito, adducendo uno specioso pretesto di logica, di cambiare una parola del lessico risalente al tempo di guerra vero e proprio: la costa delle Sirti rimaneva, per gli uffici, « il fronte delle Sirti », « flotta delle Sirti », le misere carcasse che avevo il compito di sorvegliare - « tappe delle Sirti » le borgate che costellavano, qua e là, la strada del Sud. Non una carta era andata persa del fascicolo costituito tre secoli or sono alla Cancelleria; avevo potuto costatarlo durante il praticantato che la Scuola di

diritto diplomatico impone negli uffici: le rimostranze formulate allora contro il Farghestan dormivano lì, affilate come al primo giorno.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Avant d'aborder le détail de la session 2011, en revenant sur les qualités et les lacunes principales que le jury a constatées chez les candidats qu'il a écoutés et interrogés cette année, il est opportun de commenter brièvement l'introduction d'une nouveauté dans le déroulement de cette épreuve : le questionnaire lexical, dont le but n'était pas de perturber mais au contraire d'aider les candidats. Parmi les textes choisis, en effet, certains présentaient des difficultés lexicales particulières qui s'avéraient déterminantes pour une compréhension correcte du paragraphe, voire parfois du texte entier. Afin de s'assurer que le candidat avait bien compris le sens de ces termes et de lui venir en aide au cas où il l'aurait ignoré pour qu'il puisse, le cas échéant, revenir aussi sur des points de son commentaire, le jury a souhaité commencer par poser des questions de lexique avant d'aborder les questions plus larges, relatives à l'histoire et à la société italiennes. Par souci d'équité, le jury a ensuite décidé de généraliser ce procédé, et de soumettre tous les candidats à ce questionnaire lexical préalable, même lorsque celui-ci n'impliquait pas d'enjeux majeurs dans la compréhension du texte.

Le premier candidat a dû analyser un texte de l'écrivain Roberto Saviano intitulé « Quel fango su di noi » et publié le 28 janvier 2011 dans *Repubblica*, dans le contexte des diverses affaires qui ont récemment touché Silvio Berlusconi, et leur dimension judiciaire. Ce candidat a fait preuve d'une bonne connaissance de l'actualité politique et culturelle italienne. Le jury a particulièrement apprécié, lors de l'échange, l'évocation de la représentation du *Nabucco* de Verdi, sous la direction de Riccardo Muti, au printemps. Le candidat a finement relié cet événement au texte de Saviano. Toutefois, son commentaire a souffert de nombreuses fautes de langue et d'un manque de méthode flagrant. Le jury rappelle que tout candidat doit dire en introduction d'où est tiré l'article à commenter, quand il a été publié (et, comme c'était le cas ici avec un article datant du mois de janvier, mettre en perspective le texte). De plus, les candidats doivent absolument faire l'effort d'annoncer un plan de commentaire, ou du moins des pistes de réflexion et d'analyse, afin que l'auditeur puisse les suivre aisément. Le candidat a obtenu la note de 12/20.

La deuxième candidate a traité d'un article tiré du mensuel culturel *Alfabeta 2* de mars 2011, écrit par Giorgio Mascitelli. « Italiani sono gli altri : ovvero l'arte di essere insicuri » abordait la question du sentiment de honte de soi qui anime nombre d'Italiens depuis les vingt dernières années. La candidate, visiblement italoophone, a proposé un commentaire clair, dans une langue de qualité, choisissant quelques expressions-clés du texte et les analysant intelligemment. L'entretien qui a suivi a cependant révélé de grosses lacunes sur l'actualité politique italienne et l'histoire de l'Italie de manière globale. Une question sur les rapports entretenus entre la magistrature et le pouvoir politique n'a pas reçu de réponse. Quant à au Risorgimento, qualifié de « rivoluzione mancata » dans le texte, il a été présenté par la candidate comme une « rivoluzione venuta dal popolo ». Elle a obtenu la note de 14/20.

Série Langues vivantes - Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

Il y avait cette année huit candidats admissibles. Ils ont dû expliquer les textes suivants :

Ariosto, *Orlando furioso*,

XXIII, 111-114

XXIII, 132-135

XXXIV, 82-85

Beccaria, *Dei delitti e delle pene*,

chap. *Dell'interpretazione delle leggi*, de « Non v'è cosa più pericolosa di quell'assioma... » à « ... non alla forza, ma agli ostacoli »

chap. *Della pena di morte*, de « Questa inutile prodigalità di supplicii... » à « ...per cui può credersi giusta e necessaria la pena di morte »

Morante, *L'isola di Arturo*,
chap. *Notte*, de « In quel momento, a me parve... » à « ...stranamente feroce, e puerile »
chap. *Il riccio di mare*, de « Ebbero perfino dei pensieri da cavaliere galante... » à «
chap. *Guapperie inutili*, de « I libri che mi piacevano di più... » à « ...al mare come a una sposa »

Les notes attribuées ont été comprises entre 5 et 18.

De façon générale, les observations qu'il convient de faire cette année sont du même ordre que celles des années précédentes ; pour ne pas accumuler les redites nous incitons donc les candidats à consulter aussi les rapports des trois dernières années. Nous apportons ici des remarques concernant les points que nous avons le plus valorisés et ceux que nous avons le plus lourdement sanctionnés.

Rappelons d'abord qu'un moment important de l'explication est la lecture du texte, qu'il convient de faire après l'avoir introduit (l'introduction consistant essentiellement à situer le passage dans l'œuvre et à le problématiser, c'est-à-dire à dégager une grille de lecture qui prenne appui sur la spécificité du passage et son intérêt propre). Or cette lecture doit être juste et expressive : lire l'Arioste sur un ton monotone et saccadé n'a aucun sens et laisse penser d'emblée que le texte n'est pas compris.

Il importe aussi de bien connaître l'ensemble des œuvres ; c'était généralement le cas, notamment pour celles de Beccaria et de Morante. Pour l'Arioste, il est beaucoup plus difficile de maîtriser l'ensemble du récit, et ce n'est évidemment pas ce que le jury attendait. Il n'en est pas moins problématique d'entendre une affirmation comme « *Orlando diventa pazzo perché non ha voluto fare l'amore con Angelica* » ! Par ailleurs, il arrive que la signification fondamentale de certains passages ne soit même pas relevée – ce qui laisse dès lors penser qu'elle n'est pas comprise : analyser l'épisode d'Astolphe sur la lune en présence des ampoules contenant le *senno* des humains sans jamais préciser pourquoi il y en a tant et ce que cela implique du point de vue de la conception que se fait l'Arioste du bon sens des hommes sur terre donne inmanquablement le sentiment que le texte n'a pas été réellement étudié par le candidat.

Le jury a apprécié les prestations montrant une adaptation du discours et du type d'explication à la nature du texte. Ainsi, les deux explications des passages des *Delitti* étaient pertinentes dans la mesure où elles se sont appuyées sur une explicitation précise du sens du texte (pas toujours évident), sur un juste équilibre entre sa dimension théorique et argumentative d'une part, rhétorique et pathétique de l'autre, et enfin sur le rappel de nombreux éléments historiques, philosophiques et littéraires nécessaires à la compréhension de son importance.

Certains candidats avaient un niveau de langue très insuffisant : gros gallicismes, barbarismes, solécismes font partie des fautes les plus lourdement sanctionnées. Nous sommes plus indulgents sur les fautes d'accents, sauf quand elles sont systématiques et témoignent donc d'une préparation linguistique beaucoup trop lâche. De la même façon, la nasalisation répétée des syllabes *-en-* et *-an-* est particulièrement gênante : il ne s'agit pas ici de la qualité plus ou moins bonne d'un accent, mais de l'ignorance d'un trait fondamental de la langue italienne et d'une différence essentielle avec le français. Rappelons enfin que les doubles consonnes doivent impérativement être marquées : dire que le *senno* est le mot-clef d'un passage peut avoir un intérêt, cela devient en revanche gênant quand le mot-clef prononcé et abondamment répété est *seno...*

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Avant d'aborder le détail de la session 2011, en revenant sur les qualités et les lacunes principales que le jury a constatées chez les candidats qu'il a écoutés et interrogés cette année, il est opportun de commenter brièvement l'introduction d'une nouveauté dans le déroulement de cette épreuve : le questionnaire lexical, dont le but n'était pas de perturber mais au contraire d'aider les candidats. Parmi les textes choisis, en effet, certains présentaient des difficultés lexicales particulières qui s'avéraient déterminantes pour une compréhension correcte du paragraphe, voire parfois du texte entier. Afin de s'assurer que le candidat avait bien compris le sens de ces termes et de lui venir en aide au cas où il l'aurait ignoré pour qu'il puisse, le cas échéant, revenir aussi sur des points de son commentaire, le jury a souhaité commencer par poser des questions de lexique avant d'aborder les questions plus larges, relatives à l'histoire et à la société italiennes. Par souci d'équité, le jury a ensuite décidé de généraliser ce procédé, et de soumettre tous les candidats à ce questionnaire lexical préalable, même lorsque celui-ci n'impliquait pas d'enjeux majeurs dans la compréhension du texte.

L'article soumis à la première candidate, « Il destino di Napoli » de Roberto Saviano, était tiré de *La Repubblica* du 26 mai 2011. Le jury a apprécié les connaissances sur l'actualité et sur l'auteur que la candidate a su exposer dans une langue correcte et fluide, et dans une parfaite maîtrise méthodologique de l'exercice. La candidate a, en revanche, eu des difficultés à répondre convenablement aux questions qui lui ont été posées, notamment pour situer les thèmes traités dans

un contexte historique plus vaste, dépassant la stricte actualité des quelques dernières années. Elle n'a notamment pas su donner une définition ni une illustration du phénomène du « trasformismo », ni expliquer clairement « Mani pulite », ni encore retracer les très grandes lignes de l'histoire de la mafia et de son évolution. La candidate a obtenu la note de 16/20.

La deuxième candidate a étudié un texte qui présentait une difficulté toute particulière, dans la mesure où on y défendait une thèse qu'elle ne partageait pas. Il s'agissait d'un article (dont le prétexte était la béatification de Jean-Paul II, mais le véritable sujet était l'avortement), daté du 1^{er} mai 2011, tiré de l'organe officiel du Vatican, *L'Osservatore romano*, écrit par Lucetta Scaraffia. On a su apprécier l'effort de la candidate qui a fait preuve de maturité et de rigueur dans le traitement d'un sujet aussi délicat. On aurait peut-être apprécié davantage encore une analyse plus détaillée des rouages de l'argumentation, qui, dans ce cas, étaient particulièrement intéressants. La candidate a, malgré quelques imprécisions, bien répondu aux questions qui lui ont été posées sur de tout autres thèmes. De nombreuses fautes de langue étaient malheureusement à regretter. La candidate a obtenu la note de 13,5/20.

Le troisième candidat a étudié un article de Luca Ridolfi, paru dans *La Stampa* le 10 mai 2011 et traitant de problèmes scolaires. Avec une parfaite maîtrise de l'exercice, une belle aisance rhétorique et dans une langue totalement fluide (presque trop rapide parfois), le candidat a su aller bien au-delà du sujet assez technique et restreint proposé dans le texte, pour brosser un portrait très juste et très précis des conséquences de la réforme Gelmini et de la situation de l'école et de l'enseignement en Italie. S'agissant du concours d'entrée à une institution dont la vocation première est de préparer des professeurs, il est évident que cette question est considérée comme centrale par le jury. C'est pourquoi il aurait apprécié que le candidat, dont l'exposé sur l'actualité a été brillant, sache aussi tracer les quelques étapes fondamentales de l'histoire de l'école en Italie, alors qu'il ignorait l'existence d'une réforme Gentile, et, plus récemment, ne connaissait que le nom de la tentative de réforme Berlinguer. Le candidat a obtenu la note de 19,5/20.

Le quatrième candidat a été confronté à un texte très long (c'est pourquoi il avait été coupé) et très riche au niveau des contenus, tiré de *Limes* de décembre 2010, intitulé *Un'identità non immaginaria* et écrit par Tullio De Mauro. S'exprimant dans une langue parfaitement fluide, mais aussi très soignée, le candidat a proposé un commentaire d'une très grande richesse, même si, d'un point de vue méthodologique, il manquait une annonce claire du plan, ou du moins des axes de lecture pour orienter l'auditeur. Le jury a été très sensible aux nombreuses références littéraires qu'a proposées le candidat, ainsi qu'à sa capacité à répondre finement aux questions qui lui étaient posées. Le candidat a obtenu la note de 19/20.

La cinquième candidate a étudié un texte paru dans *Micromega* en janvier 2011, écrit par un homme d'Église, mons. Raffaele Nogaro, au titre polémique « Il vero cristiano è antiberlusconiano ». Cette veine polémique ne semble pas avoir été perçue par la candidate, qui n'a pas non plus saisi la valeur de la présence d'un tel texte dans une revue qui, politiquement, se définit comme clairement rattachée aux idées de l'opposition italienne. La candidate a choisi de parler d'une manière qui a semblé au jury trop générale et trop vague de la position de l'Église dans une Italie qui serait en train de perdre ses valeurs, plutôt que de tenter une analyse précise et spécifique de ce texte, et notamment de sa signification politique. Les connaissances sur l'histoire italienne du XXe siècle, que la candidate a démontrées lors de la reprise et des questions, étaient satisfaisantes, bien que des imprécisions parfois assez graves soient à regretter (comme la « Democrazia Cristiana » devenue « Democrazia Cattolica »). Le jury a, de plus, considéré que le niveau de langue n'était pas satisfaisant. La candidate a obtenu la note de 7,5/20.

La sixième candidate a dû traiter une sorte de petit dossier qui comprenait un article de l'écrivain Claudio Magris, « L'assuefazione per quei morti » (*Corriere della sera*, 5 juin 2011), et la réponse, « No all'indifferenza, tutti debbono reagire », publié le lendemain dans le même quotidien par le Président de la République italienne, Giorgio Napolitano. Le sujet portait sur l'accoutumance de l'opinion publique aux drames répétés des réfugiés qui s'échouent sur les côtes de Lampedusa. La candidate a proposé un commentaire dans une langue satisfaisante, où l'analyse de la lettre de Magris était intelligente, mais en n'exploitant pas suffisamment la réponse de Napolitano. Elle a su fournir une bonne contextualisation, en mettant notamment en perspective ces événements avec l'histoire de l'immigration italienne. Le jury a néanmoins regretté que la candidate ait des références qui manquent de « corps » et qu'elle méconnaisse la fonction du Président de la République en Italie. Elle a obtenu la note de 12/20.

La septième candidate a été confrontée à un article long, qui a donc été coupé, tiré de la revue *Limes* de décembre 2010. « Come lo giudicherà la storia ? », écrit par l'historien Luciano Cafagna, proposait une réflexion originale et complexe sur ce que les historiens, dans les années à venir, vont retenir du personnage Berlusconi et du moment politique qu'il a incarné. Dans un exposé hésitant, ponctué de trop nombreux « euh », de quelques fautes de langue, la candidate n'a pas saisi les enjeux de ce texte et s'est limitée à une simple paraphrase. Elle a par ailleurs montré des connaissances plus qu'approximatives de l'histoire politique italienne des cinquante dernières années. L'entretien ne lui a pas permis de définir correctement la notion d'« antipolitica » développée dans l'article. Elle a obtenu la note de 04/20.

Le huitième candidat a étudié un texte intitulé « La storia d'Italia (mal)raccontata agli italiani » (Roberto Roveda et Chiara Villa, *Limes*, février 2011), qui lui a été proposé en version tronquée, compte tenu de sa longueur. Le candidat a exposé une analyse fine et convaincante de ce texte et a montré une bonne connaissance de l'histoire de l'Italie et du 150^e anniversaire de l'Unité. C'était donc une prestation de qualité, malgré une construction quelque peu chaotique du discours et un ton parfois hésitant. Le candidat a répondu de manière convaincante aux questions du jury, lequel a été sensible à la maturité de sa réflexion. Il a obtenu la note de 14/20.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Cette année, le jury a apprécié le niveau de langue plus qu'honorable des candidats, qui avaient vraisemblablement bien préparé cette épreuve. Ceux-ci ont également fait preuve d'une bonne connaissance de l'actualité italienne. Avant d'aborder le détail de la session 2011, en revenant sur les qualités et les lacunes principales que le jury a constatées chez les candidats qu'il a écoutés et interrogés cette année, il est opportun de commenter brièvement l'introduction d'une nouveauté dans le déroulement de cette épreuve : le questionnaire lexical, dont le but n'était pas de perturber mais au contraire d'aider les candidats. Parmi les textes choisis, en effet, certains présentaient des difficultés lexicales particulières qui s'avéraient déterminantes pour une compréhension correcte du paragraphe, voire parfois du texte entier. Afin de s'assurer que le candidat avait bien compris le sens de ces termes et de lui venir en aide au cas où il l'aurait ignoré pour qu'il puisse, le cas échéant, revenir aussi sur des points de son commentaire, le jury a souhaité commencer par poser des questions de lexique avant d'aborder les questions plus larges, relatives à l'histoire et à la société italiennes. Par souci d'équité, le jury a ensuite décidé de généraliser ce procédé, et de soumettre tous les candidats à ce questionnaire lexical préalable, même lorsque celui-ci n'impliquait pas d'enjeux majeurs dans la compréhension du texte.

Le premier candidat a analysé un article consacré au 150^e anniversaire de l'Unité italienne, paru dans le *Corriere della sera* le 22 mars 2011. En cette période de commémoration, le journaliste Giuseppe de Rita développe une réflexion sur le futur commun de la nation italienne. Le candidat a montré une très bonne connaissance de l'histoire de l'Italie et a proposé un commentaire intelligent, ponctué toutefois de fautes de langue récurrentes. Pour finir, il a mené de manière convaincante l'entretien avec le jury. Il a obtenu la note de 16/20.

La deuxième candidate a été confrontée à un texte de Michele Serra, « L'ora dei Volontari dell'Allegria » (*L'Espresso*, 28 avril 2011), qui, sous l'angle satirique, abordait notamment les rapports entre Silvio Berlusconi et le monde de l'édition. La candidate a analysé de manière approfondie et satisfaisante la structure et le ton de l'article. Le jury regrette néanmoins que, malgré la question posée à l'entretien, elle ait fait un contre-sens sur l'un des éléments qui faisait partie de la veine satirique de l'article : la publication, par le Président du Conseil, d'un recueil de *barzellette* salaces. La candidate a obtenu la note de 12/20.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409